



Paris



Destinataires :

Michel Cadot, Préfet de Région Ile-de-France, Préfet de Paris

Michel Delpuech, Préfet de Police de Paris

Sylvain Mathieu, Délégué interministériel à l'hébergement et l'accès au logement

Copie :

Anne Hidalgo, Maire de Paris

Dominique Versini, Adjointe chargée des solidarités, lutte contre l'exclusion, accueil des réfugiés

Paris, le 9 mars 2018

Monsieur le Préfet de Région, Monsieur le Préfet de Police de Paris

Aujourd'hui en France environ 16 000 personnes vivent en situation de grande précarité dans quelques 570 bidonvilles ou squats.

Aujourd'hui à Paris nos associations, la plupart rassemblées au sein de la coordination Collectif Roms Paris, connaissent environ 200 personnes se trouvant dans cette situation. Sur le territoire parisien, nous suivons notamment trois terrains. Sur celui situé Porte de la Villette, le long de la Petite Ceinture, vivent environ cinquante personnes dont plus de dix enfants, qui font actuellement l'objet d'une procédure d'expulsion en référé. Un autre lieu de vie situé Porte des Lilas est actuellement occupé par environ trente personnes dont de nombreux enfants. Le troisième terrain situé boulevard Poniatowski est occupé par environ vingt personnes. Se trouvent également, sur le territoire parisien, des familles et personnes isolées.

L'instruction gouvernementale du 25 janvier 2018 visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles¹ constitue à cet égard un nouvel outil à notre disposition pour mettre en œuvre à l'échelle de la ville de Paris une véritable politique d'inclusion des personnes vivant en bidonvilles et squats qui, en leur permettant d'envisager une sortie par le haut, profiterait aussi bien aux premiers concernés qu'aux voisin.e.s des lieux occupés.

C'est dans cette perspective que nos associations vous sollicitent aujourd'hui, en votre qualité de Préfet d'Ile-de-France et Préfet de Paris. L'instruction du 25 janvier 2018, constatant l'échec de la politique d'expulsions non accompagnées de solutions durables, reconnaît que des progrès significatifs ont été accomplis dans les territoires où des « *actions concertées sur la durée, et visant clairement cet objectif de résorption* » ont été mises en œuvre. L'instruction encourage donc les pouvoirs publics locaux à « *mettre en place les moyens pour définir et mettre en œuvre une stratégie territoriale fixant les objectifs, les priorités et les actions, sur le moyen et le long terme* », et demande que les travaux visant l'élaboration de cette stratégie soient engagés **au cours du premier semestre 2018**.

Cette stratégie doit se baser sur un état des lieux de la situation des bidonvilles et squats, en articulation avec les diagnostics territoriaux partagés à 360°. Or, nos associations disposent à cet égard d'une expertise des lieux de vie, de leurs occupant.e.s et de leurs problématiques. Elles ont acquises auprès des personnes concernées la confiance nécessaire à la bonne réalisation des actions d'insertion. Aussi, nous pourrions être associés à la réalisation de cet état des lieux du fait de nos connaissances acquises sur les terrains depuis de nombreuses années.

¹ <http://circulaire.legifrance.gouv.fr/index.php?action=afficherCirculaire&hit=1&retourAccueil=1&r=42949>

Sur la base de cet état des lieux, la stratégie mise en place doit « *couvrir un large spectre de questions* », notamment en termes d'accès aux droits et d'insertion professionnelle. Là encore, nos associations ont plusieurs années d'expérience dans l'accompagnement des personnes vivant en situation de grande précarité sur le territoire parisien. En accord avec les personnes concernées, nos actions ont permis d'aboutir à plusieurs avancées (domiciliation, inscriptions scolaires, suivis PMI, accès au planning familial, aide au montage des dossiers AME ; ouvertures de comptes bancaires, accès à l'emploi, etc.). Nous sommes disposés à partager nos connaissances avec les acteurs impliqués dans la stratégie locale de résorption des bidonvilles.

Nous demandons donc **l'organisation en urgence d'une réunion**. Elle réunirait l'ensemble des parties prenantes : les services de l'Etat, de la Mairie de Paris, les Associations, ainsi qu'évidemment les représentants des habitant.e.s en bidonvilles et en squats, mais également la SNCF, propriétaire d'au moins un des terrains, ainsi que l'ensemble des acteurs locaux pertinents. Elle aurait pour objectif la recherche de solutions de sortie durable de la grande précarité des personnes concernées.

Après « 25 ans de politiques coûteuses et inutiles d'expulsion des bidonvilles² », l'instruction du 25 janvier 2018 vous invite « *à dépasser une approche centrée sur les évacuations* ». **Nous vous demandons donc de ne procéder à aucune expulsion**, une telle mesure ne pouvant que renforcer la précarisation des personnes concernées et conduire à la constitution de nouveaux bidonvilles, **afin d'engager une réflexion commune vers des solutions avec** « *un objectif de résorption durable des bidonvilles* », notre objectif partagé.

Nous tenant à votre disposition et à celle de vos équipes pour poursuivre cet échange et monter rapidement cette réunion, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Les associations signataires :

Pascal Bourgue
Président du **Secours Catholique Paris**
13 rue Saint Ambroise 75011 PARIS

Aude et Camille Jolivel
Ecole dans la Rue
15 rue Bichat 75010 PARIS
ecoledanslarue@gmail.com

Nadège Passereau
ADSF-Déleguée générale
18 rue Bernard Dimey 75018 PARIS
communication@adsfasso.org

Sarah Berthelot
Co-directrice chargée de projets et de partenariats
Acina (Accueil, Coopération et Insertion Nouveaux Arrivants)
71 rue de Grenelle 75007 PARIS
Tel 07 78 05 83 84 / acinafrance@gmail.com

Marie Montolieu
Présidente **Fédération de Paris du MRAP**
43 Bd. Magenta 75010 PARIS
fédération-paris@mrapp.fr

André Feigeles
Secrétaire adjoint **Bâtisseurs de Cabanes**
MVAC 206 quai de Valmy 75010 PARIS

Gilles Affaticati
Président de la **Fédération LDH de Paris**
40 rue de Malte 75011 PARIS
fedeparis@ldh-france.org

Adeline Grippon
Coordinatrice générale
Médecins du Monde - Mission banlieue IDF
8-10 rue des Blés 93210 La Plaine St Denis

Pierre Frotté
Directeur
Centre domiciliation Solidarité Jean Merlin
106 bis boulevard Ney 75018 PARIS
Tel 06 34 63 65 44 / www.solidaritejeanmerlin.org

Contact : Marie Montolieu, Tel 06 73 52 46 94 ; (mariemontolieu@gmail.com)

² Voir à cet égard la campagne « 25 ans bidonvilles » : <http://www.25ansbidonvilles.org/>